



Fédération  
Française  
du Sport  
Adapté

**SAMEDI 14 JUIN 2025**

COMPLEXE SPORTIF JACQUES CHIRAC  
MONTAUBAN (82)



# CHAMPIONNAT DE FRANCE PARA LUTTE ADAPTÉE

Soutenu par  
MINISTÈRE  
DES SPORTS,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT

Fédération Française  
du Sport Adapté  
Tarn-et-Garonne

La Région  
Occitanie  
Pyrénées-Méditerranée

TARN-ET-GARONNE  
LE DÉPARTEMENT

Ville de  
Montauban

FRANCE  
LUTTE

COMITÉ  
DÉPARTEMENTAL DE LUTTE et D.A  
TARN ET GARONNE

SCN  
LUTTE  
NÉCESSAIRE

CLUB DES LUTTEURS MONTAUBANAIS  
C.L.M.

PHOTO-CLUB  
MONTAUBANAIS

L'ATELIER DU  
GOBELET

Maaracés

malakoff  
humanis

# Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à **Montauban**

Venir à **Montauban**

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Fiche association

Demande de dérogation

Fiche récapitulative

Plan d'accès

Liste des hébergements

## Mots d'accueil

Bonjour à toutes et à tous,

Le Comité Départemental Sport Adapté de Tarn et Garonne en collaboration avec le Comité Départemental de lutte et les clubs de lutte de Montauban et de Nègrepelisse sont heureux de pouvoir organiser le championnat de France para lutte adaptée à Montauban.

Nous vous accueillerons du 13 au 14 juin 2025 à Montauban au sein de complexe sportif Jacques Chirac.

C'est dans un esprit de réjouissances que les membres du Comité d'Organisation Local et moi-même organisons votre accueil et œuvrons pour vous préparer des moments inoubliables. Tout sera réuni pour que cette belle compétition soit une réussite.

La lutte est une activité importante pour les sportifs en situation de handicap mental, psychique ou TSA car elle porte des valeurs fondamentales de courage, d'engagement, de dépassement de soi et de respect. Mais elle permet aussi l'inclusion et la valorisation de nos sportifs.

Tous les membres du COL, sans oublier les bénévoles et les partenaires sont impatients de vous recevoir.

Bien sportivement.



**Alain ESPAGNET**  
Président du COL

## Bienvenue à Montauban ...

Emblématique de la région Occitanie, où elle puise son identité profonde, Montauban incarne la quintessence de ces territoires à la croisée de nombreux chemins. L'entrepreneur, le sportif, l'amateur de culture autant que le gourmet y trouveront chacun son compte et son plaisir !

Son architecture de brique rose, qui lui vaut le surnom de "la plus rose des villes roses", se détache sur le vert du Tarn et de ses abords. Ses murs chargés d'histoire côtoient ses parcs et des jardins ombragés, ses sentiers pédestres le long du Tarn, ses zones d'activités modernes et performantes ou encore, ses équipements sportifs et culturels.

Une ville dynamique Pays de culture et d'agriculture, Montauban est aussi pays de cocagne et recèle de multiples facettes : sport, tourisme fluvial, gastronomie du terroir, tourisme d'affaires...

Parce que les Montalbanais sont de plus en plus nombreux, la Ville met tout en œuvre pour structurer le développement de son territoire et proposer à ses habitants des infrastructures de qualité. C'est pour cela, qu'en perpétuel mouvement, Montauban, ville accueillante et dynamique, poursuit ses projets d'aménagement.

### Les 3 immanquables :

#### Musée Ingres

C'est un des lieux les plus emblématiques de la ville. Depuis sa création, il a été modernisé, agrandi et digitalisé.

#### Place Nationale

C'est au cœur de la ville que vous pourrez voir cette place historique. De tout temps, c'est ici que se trouve la vie animée de la cité.

#### Stade Sapiac

Surnommée la cuvette, Sapiac a depuis plus d'un siècle vibré des exploits de Montauban. Cet édifice fait la fierté et la renommée du patrimoine sportif de la ville.



## Venir à Montauban



### Palais des Sport Jacques Chirac

Avenue du Général d'Amade  
82000 Montauban

#### En voiture

Montauban est située au carrefour de l'A62 (Bordeaux–Toulouse) et de l'A20 (Paris–Toulouse). La RN20 traverse la Ville. Les deux péages se situent aux entrées nord (A20) et sud (A62).

#### En train/TGV

De nombreuses liaisons quotidiennes relient Montauban à Toulouse. Le TGV Atlantique permet de rejoindre Paris en 4h45

#### En avion

À 30 minutes de l'aéroport international de Toulouse-Blagnac, Montauban reçoit des avions de tourisme ou d'affaires.

# Comité d'organisation local

**Président du COL**

**Monsieur Alain ESPAGNET**

*Président du Comité Départemental du Sport Adapté du Tarn-et-Garonne*

FONCTION	CONTACT
<b>Trésorier</b>	Chantal THIVET
<b>Secrétaire générale</b>	Mégane VIDAL
<b>Commission Coordination / Logistique</b>	Mégane VIDAL
<b>Commission Sportive</b>	Caroline MARCIPONT
<b>Commission Médicale</b>	Laurent SAVIGNAC
<b>Commission Restauration</b>	Vincent MANZI
<b>Commission Partenariats / Hébergement</b>	Laeticia VANOVENBERGHE
<b>Commission Communication</b>	Laeticia VANOVENBERGHE
<b>Commission Animation / Bénévolat</b>	Laeticia VANOVENBERGHE
<b>Commission Développement Durable</b>	Deloula CUDORGE

<b>Cadre technique national para lutte adaptée</b>	Alexandre STEUX alexandresteux@sportadapte.fr
<b>Délégué technique fédéral du championnat [cf. courrier d'attribution du championnat]</b>	Alexandre STEUX alexandresteux@sportadapte.fr
<b>Référent championnat de la commission sportive nationale para lutte adaptée</b>	Alexandre BORG alexandre_borg@yahoo.fr



**COL France Para Lutte Adaptée 2025**

**CDSA 82 – Mégane Vidal**

10 rue Johannes Gutenberg

82000 Montauban

**06.09.84.09.51**

**championnats.sportadapte82@gmail.com**

# Programme prévisionnel

## Vendredi 13 juin 2025

14h00 - 18h00	Accueil des délégations et pesée – Palais des Sports J. Chirac
18h30 – 19h15	Réunion des entraîneurs - Palais des Sports J. Chirac
19h30 – 20h00	Apéritif – Salle des fêtes du Marché Gare
20h00	Repas de gala – Salle des fêtes du Marché Gare

## Samedi 14 juin 2025

08h00 - 08h30	Cérémonie d'ouverture – Palais des Sports J. Chirac
08h30 – 9h00	Echauffement de masse
9h00 – 12h00	Compétition
11h30 - 13h30	Repas échelonné - Cafétéria <i>Ameria</i> (accessible à pied)
13h30 - 18h00	Elus – Podiums/compétition – Palais des Sports J. Chirac
Dès 15h00	Récupération pique-nique – salle des fêtes du Marché Gare

# Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le **09 mai 2025.**

## Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**Le vendredi 13 juin 2025 de 14h00 à 18h00**  
**Au Palais des Sports Jacques Chirac**  
**Rue du Général d'Amade- 82000 Montauban**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

Arrêt impératif des pesées à 18h00 pour que la CSN puisse préparer la programmation des combats.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de la lutte en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés et à venir combattre avec une tenue réglementaire (FFL ou FFSA).

## Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

La soirée de gala du vendredi soir aura lieu à :

**Vendredi 13 juin 2025**  
**A partir de 19h00**  
**La salle des fêtes du Marché Gare**  
**3 boulevard Chantilly, 82000 Montauban**

Le repas de la pause méridienne du samedi sera proposé de **11h30 à 13h30** (roulement) et aura lieu :

**Samedi 14 juin 2025**  
**A la cafétéria Ameria**  
**180 Avenue Marcel Unal, 82000 Montauban**

Les paniers repas du samedi soir seront distribués :

**Samedi 14 juin 2025, de 15h00 à 18h30**  
**A la Salle des fêtes du Marché Gare**  
**3 Boulevard Chantilly, 82000 Montauban**

## Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le championnat de France **Para Lutte Adaptée**.

## Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.  
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

## Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

## Défilé

Chaque club ou association est encouragé à se présenter avec une bannière ou une flamme sur laquelle sera indiqué son logo de club et sa ville ou département/région.

## Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement **Lutte** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN Para Lutte Adaptée

### Modalités d'inscription

**À compter de la saison 2024/2025, un club ne pourra s'inscrire à un championnat de France que s'il est à jour de ses cotisations (affiliation, licences).**

Le championnat de France **Para Lutte Adaptée** relève du règlement Lutte FFSA.

**Peuvent participer au championnat de France Para Lutte Adaptée FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2024-2025 avec mention de la classe.**

À défaut, si un sportif ou une sportive n'apparaît pas dans le listing des qualifiés ou s'il n'a pu participer à aucun championnat interrégional, une demande de dérogation, accompagnée d'un dossier explicatif, peut être effectuée auprès de la commission sportive nationale para lutte adaptée. Celle-ci étudiera la demande et y apportera un avis favorable ou défavorable.

**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.** Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.**

Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription **individuelle** doit être validée par le président du comité départemental puis le président de la ligue régionale Sport Adapté de votre territoire.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- Date et résultats du championnat qualificatif
- Justificatif de participation à une rencontre qualificative

Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.

Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 18 du dossier).

Le référent championnat de France de la CSN **Para Lutte Adaptée** FFSA en charge de la partie informatique – José BOYER – joseboy@hotmail.fr doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le vendredi 09 mai 2025**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

## Inscription

### **Pour compléter le fichier :**

- Cliquer sur le lien d'inscription :  
<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1XGoboiQ4ga1ddAzx-67lxMCyIHctOqtp/edit?usp=sharing&ouid=115361068363614243052&rtpof=true&sd=true>
- Aller dans fichier (en haut à droite) -> Télécharger -> Fichier Excel  
(Sur certains PC : Il faut activer les modifications afin de remplir le fichier)

Ce document sera à rendre au COL à l'adresse suivante : [championnats.sportadapte82@gmail.com](mailto:championnats.sportadapte82@gmail.com)

## Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **vendredi 09 mai 2025**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

## Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN **Para Lutte Adaptée** – **Alexandre BORG** et le Cadre technique national de la discipline – **Alexandre STEUX** – est programmée le :

**Vendredi 13 juin 2025, à 18h00**  
**Salle de réception (1<sup>er</sup> étage) du Palais des Sports Jacques Chirac**  
**Avenue du Général d'Amade, 82000 Montauban**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à [alexandre\\_borg@yahoo.fr](mailto:alexandre_borg@yahoo.fr).

Lors de la réunion technique, la liste des sportifs sera affichée afin de laisser le soin à chaque entraîneur de vérifier les informations relatives aux sportifs engagés.

**NB : Aucune réclamation ne pourra être prise en compte après la réunion.**

## Échauffement et compétition

Un échauffement de masse sera proposé le samedi 14 juin 2025 de 8h30 à 9h00, après la cérémonie d'ouverture.

Ensuite chaque délégation sera libre et autonome dans la gestion de l'échauffement de ses sportifs. L'Espace lutte du Palais des Sports vous sera dédié afin de ne pas interférer avec le début des qualifications (aires de combats en salle Sports Collectifs).

## Équipements sportifs

Les combattants porteront une tenue de combat conforme aux règles de la FFL ou de la FFSA uniquement : tenue rouge et bleue (maillot de lutte ou short/maillot), paire de chaussures adaptée à la pratique de la lutte. Aucune autre tenue ne sera tolérée.

## Catégories d'âge

Catégories	-16ans	-18ans	Sénior 18 ans et +	Vétéran +35 ans
<b>2024- 2025</b>	2010-2009	2008-2007	2006-1990	1989 et avant

Si le sur classement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé pour la Para Lutte Adaptée.

## Catégories de poids

Jeunes (-16ans)		Juniors, Seniors et Vétérans	
<i>Féminin</i>	<i>Masculin</i>	<i>Féminin</i>	<i>Masculin</i>
- 35	- 35	- 45	- 45
- 40	- 40	- 50	- 50
- 45	- 45	- 55	- 55
- 50	- 50	- 60	- 60
- 55	- 55	- 70	- 70
- 60	- 60	- 80	- 80
- 65	- 65	- 90	- 90
- 70	- 70	+ 90	+ 90
- 80	- 80		
+ 80	+ 80		



# FICHE ASSOCIATION

À renvoyer au COL avant le **vendredi 09 mai 2025**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

10 rue Johannes Gutenberg – 82000 Montauban

06.09.84.09.51 – championnats.sportadapte82@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation ( <b>obligatoire pour accès aux zones techniques</b> ) :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
<b>Formule 1 -- Sportif</b> Inscription au championnat	30 €		...€
<b>Formule 2 -- Encadrant</b> Inscription au championnat	10 €		...€

Prestations : sportifs + accompagnateurs	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
Repas du vendredi soir 13 juin 2025 (Gala)	30 €		
Repas du samedi midi 14 juin 2025	15 €		
Panier repas du samedi soir 14 juin 2025	8 €		
<b>Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.</b>			
<b>TOTAL</b>	...€		Montant total :

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du CDSA 82.

<i>Merci de spécifier tout régime alimentaire particulier</i>		Nom / Prénom des personnes concernées
Repas sans viande / Sans poisson (entourer)	Nombre :	
Contre-indication alimentaire ou allergie :	Nombre :	

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : ..... euros

N° de chèque : ..... de la banque : .....

Date :

Signature :

# Demande de dérogation individuelle

**Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera à la CSN de la discipline à alexandre.steux@sportadapte.fr.**

Je soussigné(e) M./M<sup>me</sup> ..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M<sup>me</sup> ..... participe au championnat de France **Para Lutte Adaptée** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif .....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

**Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

**Avis du certificateur**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

**Avis définitif de la CSN**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**



# Renseignement Tailles

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le [Vendredi 09 mai 2025](#)

Comité Départemental Sport Adapté du Tarn-et-Garonne

10 rue Johannes Gutenberg, 82000 Montauban

06.09.84.09.51 / [championnats.sportadapte82@gmail.com](mailto:championnats.sportadapte82@gmail.com)

N° Affiliation :

Nom association ou établissement :

Nombre accompagnateurs :

Nombre sportifs :

Tailles T-shirt	Sportifs
XS	
S	
M	
L	
XL	
XXL	
3XL	

## Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

**Mégane Vidal – COL France Para Lutte adapté 2025**  
10 rue Johannes Gutenberg – 82000 Montauban  
06.09.84.09.51– [championnats.sportadapte82@gmail.com](mailto:championnats.sportadapte82@gmail.com)

### **Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier !

### **Pour le vendredi 09 mai 2025 au plus tard:**

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement **validée(s) par votre CDSA et votre ligue régionale**
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative ou dérogation validée par la CSN**

### **À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :**

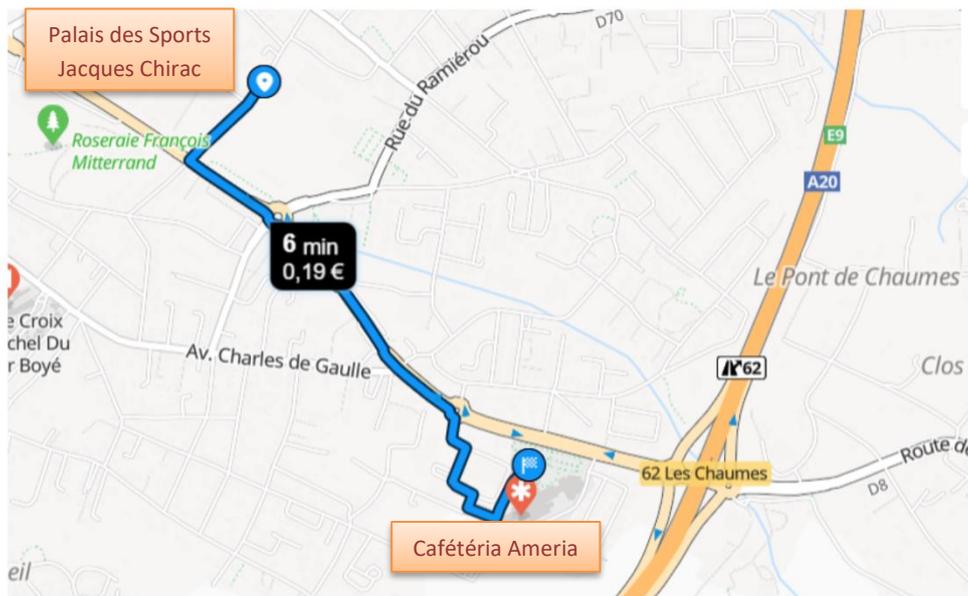
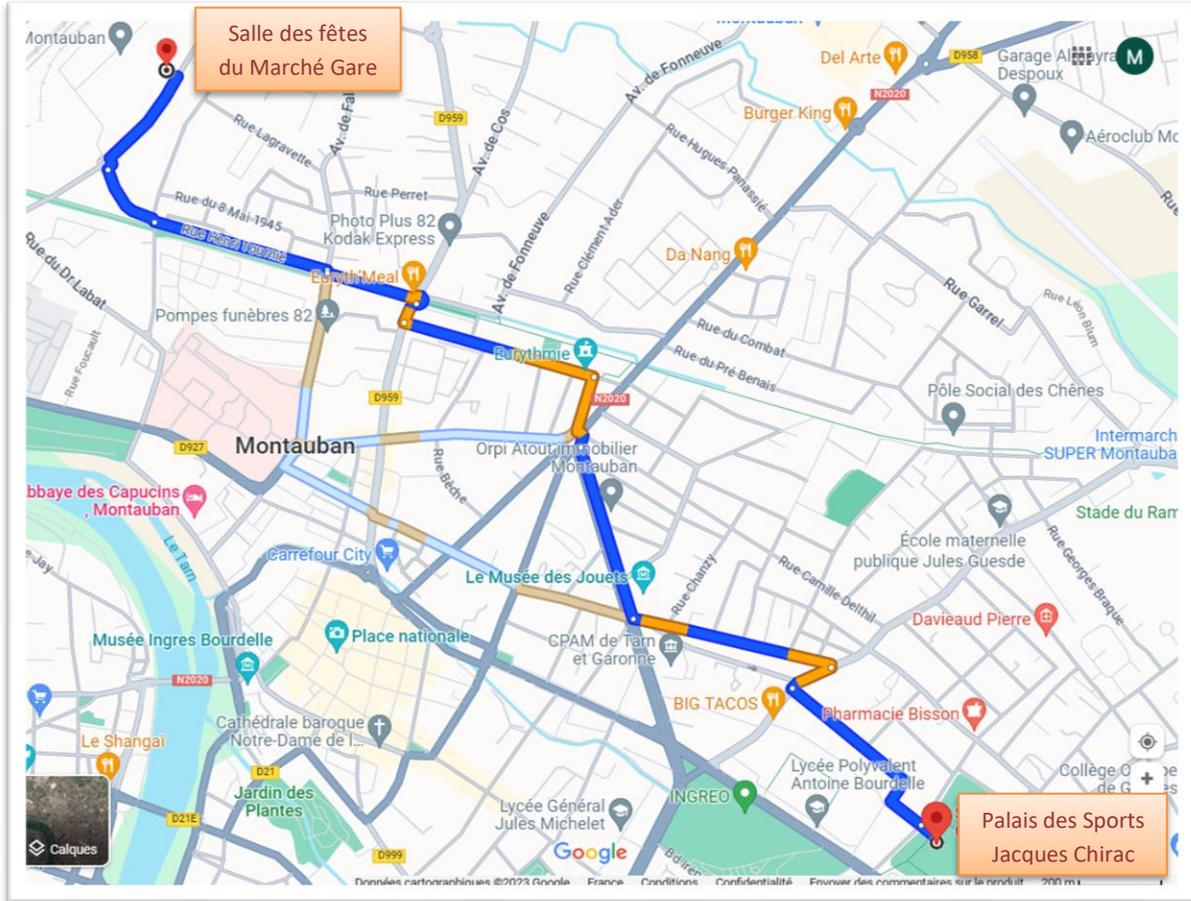
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**

# Plans d'accès



## Liste des hébergements

Nom	Coordonnées	Tarifs	Km de la compétition
<b>46FM Montauban Guest House</b>	<a href="#">46FM : Montauban Guest House, Montauban - Tarifs 2023 (booking.com)</a> 46 Fb du Moustier – 82000 Montauban	82€ (pdj compris)	1.6 km
<b>Ibis / Ibis budget / Style</b>	<a href="#">ibis Montauban - ALL (accor.com)</a> Route de St Martial, 82000 Montauban	A partir de 58.75€	1.7 km
<b>Kyriad centre Montauban</b>	<a href="#">Hôtel Montauban Centre   Kyriad Direct</a> 30 rue Léon Cladel, 82000 Montauban	A partir de 69€	1.8 km
<b>Hôtel B&amp;B</b>	<a href="#">B&amp;B HOTEL à Montauban, hôtel 2 étoiles proche centre-ville (hotel-bb.com)</a> Rue Romy Schneider, 82000 Montauban	A partir de 66€	4.2 km
<b>Centre Louis Ormières</b>	<a href="#">Découvrez le Centre Louis Ormières à Montauban ! (centre-louis-ormieres.fr)</a> 365 imp. Maurice Bayrou, 82000 Montauban	69€ (pdj compris)	6.7 km
<b>Kyriad Sud Montauban</b>	<a href="#">Contact - Hôtel Kyriad Montauban Sud - Albasud</a> Impasse Louis Lépine, 82000 Montauban	A partir de 54€	6.9 km



## Partenaires institutionnels

Soutenu  
par



MINISTÈRE  
DES SPORTS,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



---

## Partenaire principal FFSA



---

## Partenaires locaux



COMITÉ  
DÉPARTEMENTAL DE LUTTE et D.A.  
TARN ET GARONNE

